République Française



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 13/02/2019

Étaient présents: Max VINCENT, Pierre GOUVERNEYRE, Corinne CARDONA, Michel BALAIS, Jean-Marc NOTTIN, Geneviève OBERGER, Françoise MAUPAS, Dominic BOYER-RIVIERE, Gérard DARDET, Christian COLOMBO, Pierre-Antoine COLLIN, Jean-Luc POIRIER, Éric MAZOYER, Anne-Laure MATHIAS, Vincent PEYTEL, Pascal DAVID, Marcel PATIN, Gérard KECK, Bernard COQUET, Jean-Michel CARON, Nicolas POUSSINEAU, Romuald DELABIE.

Absents représenté(s) :	Par:
Claire BELLE	Michel BALAIS
Marc GRIVEL	Max VINCENT
Bernard BOURBONNAIS	Françoise MAUPAS
Denis VERKIN	Eric MAZOYER

Nombre d'élus :

- en exercice : 31 - présents : 20 - procurations : 4 - Suppléants : 2 - absents : 11

- ayant pris part au vote : 26

Date de la convocation : 30/01/2019

Conseil syndical: 13/02/2019

Certifiée exécutoire par :

Transmission en préfecture le :

19/02/2019

Affichage syndical le: 19/02/2019

Étai(en)t absent(s):

Antoine DUPERRAY, Marc GRIVEL, Claire BELLE, Denis VERKIN, Laurent MONCEL, Bernard BOURBONNAIS, Charles MONNERET, Olivier PERROT. Jean-Claude GRANGE et isabelle CEYRON, arrivés en cours de séance n'ont pas pris part aux votes.

Secrétaire de Séance élu :

Françoise MAUPAS.

Le **mercredi 13 février 2019,** les membres du Conseil Syndical sont réunis, régulièrement convoqués par courriel du 30/01/2019, dans la salle du Conseil Municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

PRÉFECTURE DU RHÔNE

Regule 2 1 FEV. 2019

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

Délibération conseil syndical n° 2019-02-10 AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION SAFER POUR LA FETE DE L'AGRICULTURE PLAINES MONTS D'OR 2018 RAPPORTEUR: MAX VINCENT — PRESIDENT

Le SMPMO a organisé une fête de l'agriculture en 2018 sur le territoire Plaines Monts d'Or ayant pour objet, la promotion des produits locaux, la valorisation du métier d'agriculteur et l'organisation d'un concours. Dans le cadre de ses compétences, la SAFER soutient des manifestations d'envergure locale, qui concernent les secteurs agricoles. L'objectif principal est de promouvoir les actions en faveur de la préservation des espaces agricoles et naturels. L'aide SAFER est une aide forfaitaire d'un montant de 1 000 € pour les manifestations d'envergure locale.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical approuve à l'unanimité la demande de subvention et autorise le Président du Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or à signer tous documents nécessaires

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits. Suivent au registre les signatures des membres présents.

Copie certifiée conforme, A Limonest, le 13/02/2019 Max Vincent,